# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

### GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente (CGV) et de livraison s'appliquen à toute relation commerciale contractuelle conclue avec des entrepreneurs, de entités de droit public ou privé et relevant d'une activité industrielle, commerciale artisanale, libérale ou autre, à l'exception de tout consommateur.

- -Toute offre de prix (\* devis \*) émise par Baumann Hüppe, -Toute acceptation d'offre de prix (\* devis \*) envoyée par le client, -Toute commande ou intention de commandé émise (\* lettre d'intention de com-mande \*) par le client, -Toute confirmation de commande émise par Baumann Hüppe,

- Toute continuation de commande de Baumann Hüppe reçu par le client,
  Tout formulaire de commande de Baumann Hüppe reçu par le client,
  Tout formulaire de commande de Baumann Hüppe utilisé et rempli par le client dans le cadre de sa prise de cotes,
  Toutes les études, notices techniques, plans et schémas propriété de Baumann Müsene

Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes condi-tions générales d'achat, sauf accord déragatoire exprès de Baumann Hüppe.

Tout type d'engagement verbal pris par nos chargés d'affaires, technico-comme ciaux ou attachés commerciaux ou étant de nature à être dissemblables de n CGV requiert un engagement formel écrit de la part de Baumann Hüppe. En cos validation d'une commande passée par téléphone, seuls les termes de la confirm tion de commande écrite font foi.

Baumann Hüppe se réserve le droit de modifier toute erreur éventuelle dans sa documentation commerciale, sa documentation technique, ses listes de prix, ses offres de prix ou tout autre document contractuel sans que sa responsabilité ne

Le fait que Boumann Hüppe ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interpré-té comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Nos offres de prix (« devis ») sont sans engagement pour les parties sans confirma-tion ou acceptation écrite desdites offres par le client.

Tout devis est le résultat d'une demande explicite, précise et écrite du client ou d'échanges techniques et confirmés par écrit entre le client et Baumann Hüpp

Il se base exclusivement sur des éléments relevant de la responsabilité du deman-deur pour ce qui concerne les produit(s), dimensions, quantités, coloris, zone(s) géographique(s), options et qui peuvent être de nature à impacter le produit chif-fré et à livre.

L'acceptation (« validation ») du devis vaut pour commande et emporte l'engage-ment au client à caçulèr les produits qui en sont l'objet. Celle-ci doit être retournée dûment signée et tamponnée ou faire l'objet d'un mail d'engagement de la part du client (faisant référence exacte au devis émis par la société Baumann Hüppe — numéro d'offre, date). Elle fige les élèments figurant sur le devis- produit, quantité,

L'acceptation du devis valide également les prix et conditions de paiement de Bau mann Hüppe (cf. d'-aprés). Aucune contestation ultérieure ne sera acceptée. Pa cette acceptation, le client reconnaît et déclare expressément avoir pris connais sances des CGV avant tout engagement.

La durée de validité des devis de Baumann Hüppe est d'un (1) mois sauf cas parti-culiers spécifiés notamment pour ce qui concerne les offres de prix réalisées dans le cadre de réponses à des appels d'offres.

La commande emporte l'engagement du client à acquérir les produits qui en sont

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord de Baumann Hüppe.

Celle-ci doit être retournée dûment signée et tamponnée ou faire l'objet d'un mail d'engagement de la part du client.

Elle fige les éléments figurant sur l'offre : produit, quantité, dimensions, options. La confirmation de commande est la transformation du devis en  $\mathfrak c$  commande  $\mathfrak c$ .

L'acceptation de l'accusé réception de commande valide également les caracte ristiques techniques du produit, les quantités, les prix et les conditions de paiemen mentionnées par Baumann Hüppe cf. ci-après). Aucune contestation ultérieure r sera acceptée de la part du client qui verra sa responsabilité totale engagée en cas de désaccord ultérieur sur un ou plusieurs éléments mentionnés ci-avant.

Bournann Hüppe se réserve la possibilité de ne pas accepter certaines com-mandes au motif qu'elles n'ont pas fait l'objet de validation(s) technique(s) préa-lable(s), qu'elles ne correspondent pas au chemp d'application et d'utilisation des produits garantis par Bournann Hüppe, qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un chiffrage correspondant aux éléments définis de la commande, qu'elles correspondent à des devis antérieurs à des mises à jour tarfaires officiellement annancées par la société Bournann Hüppe, qu'elles sont des éléments, des produits ou des spécifi-cités émanant de sociétés concurrentes. Aucune confirmation de commande ne sero alors émise.

Toute modification de prix ou de quantitatif réalisée par le client directement sur la confirmation de commande et retournée à Baumann Hüppe n'a de valeur sans l'émission d'une nouvelle confirmation de commande correspondante de la part de Baumann Hüppe. Cette nouvelle confirmation de commande devra alors faire l'abjet d'une validation par le client. Le délai indiqué sur la première confirmation de commande n'est plus valable.

Le client reconnaît que les produits livrés sont des produits sur-mesure qui ne peuvent être ni repris ni échangés.

La confirmation de commande est réputée acceptée par le client sans retour du document, ni dénonciation de celui-ci par écrit faisant foi, au-delà de quarante-huit (48) heures.

Les demandes d'annulation, de modification des quantités ne seront pas acceptées au-delà de 48 heures suivant la date de réception de la confirmation de commande, sauf accord écrit de Baumann Hüppe.

Dans ce cas, si la production des éléments commandés a déjà démarré avant la demande d'annulation ou de modification par le client, ce dernier se verra facturé la valeur des travaux déjà réalisés (matières et main d'œuvre).

## 3. Fabrication et destination des produits

Baumann Hüppe, par le blais de sa société mère, fabrique les produits correspondant aux informations et mesures fournies exclusivement par le client. Le client assume l'entière responsabilité des mesures et octes transmises, des schémas et coupes afférentes ainsi que du choix final du produit.

Les chargés d'affaires et technico-commerciaux de Baumann Hüppe ne sauraie se substituer au client pour les prises de cotes à effectuer et figurant sur la cor

Toute erreur liée aux mesures communiquées entraînera une nouvelle offre de prix, un nouveau déloi de fabrication et une nouvelle date de sortie usine. Tout ou partie de la commande produite restera à la charge du client.

La prestation de Baumann Hüppe exclut expressément la pose de ses produits. Cette dernière relève exclusivement de la responsabilité du client qui est seul responsable de l'installation et la mise en œuvre des produits de la société Baumann Hüppe, conformément aux standards requis, au DTU en vigueur et aux règles de l'art de la profession.

Il est primordial que le client se soit assuré de l'adéquation du produit au support et à son environnement. Baumann Hüppe accompagne ses clients dans leurs choix

techniques de manière à s'assurer de cette adéquation

Cet accompagnement technique n'exclut pas de la part du client, de ne pas se départir de son devoir de conseil et d'analyse quant à l'implémentation, la des-tination du produit, sa pérennité et son absence de dangerosité pour le consom-mateur final.

### 4 Priv de vente

Les prix de vente sont exprimés en euros, hors taxes, frais de port compris jusqu'au lieu de livraison indiqué par le client, en France métropolitaine. Ils ne font l'objet d'aucun escompte sauf accord dérogatoire.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

Pour les prix spécifiés par quantité, toute commande portant sur une quantité moindre entraîne une modification du prix indiqué.

En dessous de 4 stores, un forfait minimum de participation aux frais de tra et révisable chaque année sera appliqué. Ce montant forfaitaire minimum sur le devis et la confirmation de commande.

Nos prix de vente correspondent à nos tarifs en vigueur au moment de la passa-tion de la commande et indiqués sur la confirmation obligatoirement validée par le cident. Ils sont valobles pour toute levrison en France Métropolitaine. Les tarifs en vigueur sont susceptibles d'être révisables chaque année.

Toute modification des conditions de livraison figurant sur nos documents (de-mande de transport express, modification inopinée des adresses de livraison fi-gurant sur nos confirmations de commande, demandes de stockage, etc) pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire et sera susceptible d'avoir un impact sur le délai intilalement annoncé.

L'ouverture d'un « compte client » est le préalable à la réalisation d'un devis et la L'ouverture d'un rompie cient y est le predable et à o l'édisolation d'un deurs et la possibilité éventuelle de passer une commande (selon les conditions précidées). Cette ouverture de compte entraine l'échange d'informations ovec le client qui remplit une firthe d'informations client ou stade du devis puis d'une autorisation de prélèvement pour les commandes des des précidents que de considée du client est confidée d'organisme d'assurance des échanges commerciaux internetreprises, portenaire

Les résultats de cette analyse définiront les différentes options de règlement pro-posées au client.

Conditions de règlement applicables aux clients « distribution »

Est considéré comme un client « distribution », un client dont l'activité consiste à la vente et l'installation de produits et pièces de produits de Baumann Hüppe à destination d'une clientèle de particuliers.

Sauf mentions particulières de la part de Baumann Hüppe et sous réserve d'une analyse favorable de la part de son organisme partenaire d'assurance des échanges commerciaux interentreprises (cf. ci-dessus), pour tout nouveau client, un acompte de 30% hars taxes du prix figurant sur le devis ou de la confirmation de commande sera exigé pour lancer la commande en fabrication.

Le solde de la commande est réglé par LCR directe à 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture.

En cas de garanties financières insuffisantes de la part du client ou de détérioration de son crédit, les conditions applicables seront automatiquement de 50% du mon-tant hors taxes du prix figurant sur le devis au la confirmation de commande et 50% vant la livraison des produits au client soit la totalité du montant de la commande ovant la livraison, sans préjudice de l'exigence de garanties supplémentaires.

Conditions de règlement applicables aux clients ( projets )

Sont considérés comme des clients « projets » des entrepreneurs, des personnes morales de droit public ou privé et relevant d'une activité industrielle, commerciale, artisanale, lièrela ou autre - d'exception de tout consommateur-répondant à des appels d'offres publics ou privés.

L'activité « projets » porte sur des quantitatifs importants exposant Baumann Hüppe à des risques d'insolvabilité ou de non-paiement par le client.

Aussi des l'ouverture d'un « compte client », préalable à la réalisation de l'étud du devis, une analyse économique du client est confiée à l'organisme d'assura des échanges commerciaux interentreprises, partenaire de Baumann Hüppe.

Le résultat de ladite analyse entraîne de facto la proposition par Baumann Hüppe de conditions de réglement spécifiques (poiement comptant, coultionnement bancaire, délégation de poiement) grandissent, par articipation, le montant de la commande. La mise en place de ces conditions de réglement et notamment la procédure administrative les accompagnent engendre un délai de traitement qui doit être pris en compte dés le départ afin que le délai souhaité par le client des larges que celui-ai correspond aux édicis de l'abración et de livroison possibles prévus, amonacés et validés par Baumann Hüppe exclusivement - soit respecté.

Dispositions communes à tous les clients

En cas de refus par le client des conditions de règlement ci-dessus, sans qu'aucun garantie suffisante ne soit proposée, Baumann Hüppe se verra en droit de refuse

En cas de factures antérieures demeurées impayées, Baumann Hüppe refuser toute nouvelle commande ou suspendre la livraison en cours des p jusqu'à paiement complet de ces factures.

Les délais de paiement convenus ne peuvent être remis en cause unilatéralement par le client. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens des présentes conditions, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement effectif à l'échéance convenue.

En aucun cas, les palements ne peuvent etre suspenaus ni raire l'objet à une quei-conque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Tout retard ou défaut de paiement partiel ou total engendre la déchéance du terme de règlement contractuel et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues y compris celles à termes non échus.

En cas de règlements échelonnés, accordés, le cas échant, expresséme mann Hüppe, tout retard de paiement d'une échéance entraînera l'ex totalité des sommes dues.

Baumann Hüppe, le cas échéant, se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre la fabrication et la livraison des produits, sans préjudice de toute voie d'action et de toute demande de dommages et intérêts. Elle pourra à ce titre, dans le cadre de ce défaut de paiement, suspendre ou interrompre la fabrication ou la livraison de produits pour des entités en lien avec le client.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de réglement portée sur ladite facture, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le toux de l'intérêt légal et seront exigibles sons qu'un roppel soit nécessoire.

En outre, en cas de procédure contentieuse, les sommes restant dues seront ma-iorées de 15% à titre d'indemnité forfaitaire.

Le fait pour Boumann Hüppe de se prévaloir des dispositions qui précèdent ne la prive pas du droit d'invaquer le bénéfice de la clause de réserve de propriété évoquée ci-après.

## 6. Réserve de propriété

Baumann Hüppe demeure propriétaire des produits et accessoires figurant au contrat jusqu'à paiement de l'intégraité du prix en principal et accessoires. De convention expresse, Baumann Hüppe pourra faire jouer les droits qu'il détient au titre de la présente clause de réserve de propriéte, pour l'une quelcionque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayée, set Baumann Hüppe pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sons préjudice de son droit de résolution des ventes en ocurs. Le client, des mise à disposition des marchandises par le transporteur, assume l'entière

responsabilité des dommages que le produit et accessoires pourraient subir ou

Toute clause contraire aux dispositions du présent article, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L 624-16 du code de commerce.

En cas de défaut de paiement du client, Baumann Hüppe se réserve d'appliquer son droit de rétention sur les produits sans préjudice de toute autre demande notamment en paiement de dommages et intérêts.

Le délai de fabrication est toujours indiqué sur la confirmation de commande. Il s'exprime en semaine et à date de départ usine. Tout délai de mise à disposition n'est donné qu'à titre informatif et indicatif, celui-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'ar-rivée des commandes. Baumann Hüppe est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Sauf mention contraire, la marchandise est réputée être livrable ou siège social du client ou à l'adresse de son dépôt indique dans sa fiche d'information client. Le client doit prendre toutes dispositions afin de permettre la livraison, à défaut Baumann Huppe pourra considérer que la commande est annulée et la vente unitatrialement résiliée par l'acheteur à ses torts, ou faire stocker les marchandises aux frais du client.

Dans tous les cas, la marchandise voyage aux risques et périls du client auquei il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécesseires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprês du transporteur, dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

Baumann Hüppe ne saurait être tenue pour responsable de la manutention des produits à livrer et le client doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le

Baumann Hüppe ne saurait être tenue pour responsable d'un quelcanque retard de livraison lé à des cas de force majeure au en cas de circonstances hars de son contrôle. Etles que natamment grives, gel incende, tempéte inondation, épidémia, diffaultés d'approvisionnement, sons que cette iste soit limitative. En toute hypothèses, les dépassements de déal de livraison ne peuvent donner lieu à damages-intérêts, à retenue, péndités de chantier, ni annulation des commandes en

La date de livraison ne pourra être garantie en cas de non-respect par le client de ses obligations en termes de délai de paiement ou d'impayé.

La réception sans réserve des produits commandés par le client couvre tout vice apparent et/ou manquant.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, toute récla-mation qui ne serait pas effectuée dans les quarante-huit heures suivant la ré-ception de la marchandise, sous forme recommandée avec accusé de réception au siège de Boumann Hippe ne saurait être admise. Cette réclamation entend nécessairement un refus du colis par le client.

Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser Baumann Hüppe ou ses représentants, toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, à peine de déchéance de toute garantie.

Lorsqu'après contrôle un vice apparent ou un manquant est effectivement consta-té par Baumann Hüppe ou son mandataire, le client ne pourra demander que le remplacement des articles non conformes et/ou le complièment à apporter pour combler les manquants, sans pouvair prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

Nos produits font l'objet d'une garantie de 2 ans. Des conditions de garantie spé-cifiques s'appliquent en fonction du fabricant partenaire de la motorisation choisis par Baumann Hüppe pour équiper les produits vendus.

Ces conditions spécifiques seront précisées sur les documents commerciaux cor-respondant aux documents de vente contractuels.

La mise en œuvre de cette garantie doit faire l'objet d'une demande circonstanciée de la part du client adressée par écrit à la Direction technique de Baumann Hüppe incluant une description précise du dysfonctionnement ou de la panne, ainsi que la date précise du constat. L'ensemble sera étayé à minima par des photographies et de vidéos de qualité suffisante.

En cas d'acceptation par Baumann Hüppe de la garantie après analyse des élé-ments ci-dessus mentionnés, celle-ci donnera droit à un échange standard de pièces correspondantes nécessaires au fonctionnement des produits Baumann Hüppe. Ets exclue de cette garantie toute participation quelconque à l'intervention de remplacement, aux moyens techniques et humains engendrés.

Baumann Hüppe se réserve le droit de refuser la prise en charge de la garantie l'installation de ses produits ne respectait pas les règles de l'art, le DTU ou ser contraire aux principes élémentaires de pose de ses produits.

Aucune réclamation concernant les produits Baumann Hüppe ne sera acceptée après la pose, sauf vice caché.

Dans ce cas, la responsabilité de Baumann Hüppe se limite strictement au rem-placement des éléments défectueux. Seront exclus de cette garantie toute par-ticipation à l'intervention de remplacement, aux moyens techniques et humains engendrés.

# 9. Retours

ut retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre Baumann Hüppe le client. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de cquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir.

Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Seul le transporteur choisi par Boumann Hüppe est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

Aucun retour (dans le cas d'un éventuel dégât de transport, déclaré et comme tel par les deux parties) ne sera accepté après un défait de 48 h suivant la date de livraison. Aucun retour (dans le cas d'un éventuel défaut prédéciaré et validé comme tel par les deux parties) ne sera accepté après un maximum de 30 jours.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état dans lequel elles ont été livrées.

# 10. Propriété intellectuelle

Tous les documents techniques, produits, photographies remis à nos clients de-meurent la propriété exclusive de Boumann Hüppe, seul titulaire des droits de pro-priété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être restitués à sa demande.

Nos clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de Baumann

## 11. Loi applicable - Compétence

La vente, les présentes conditions générales et leurs suites sont soumises à la loi

En cas de litige quelconque, les parties rechercheront, avant toute action conten tieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les élément

A défaut d'accord amiable, seul les tribunaux du ressort du siège social de Baumann Hüppe, seront compétents même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en grantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.